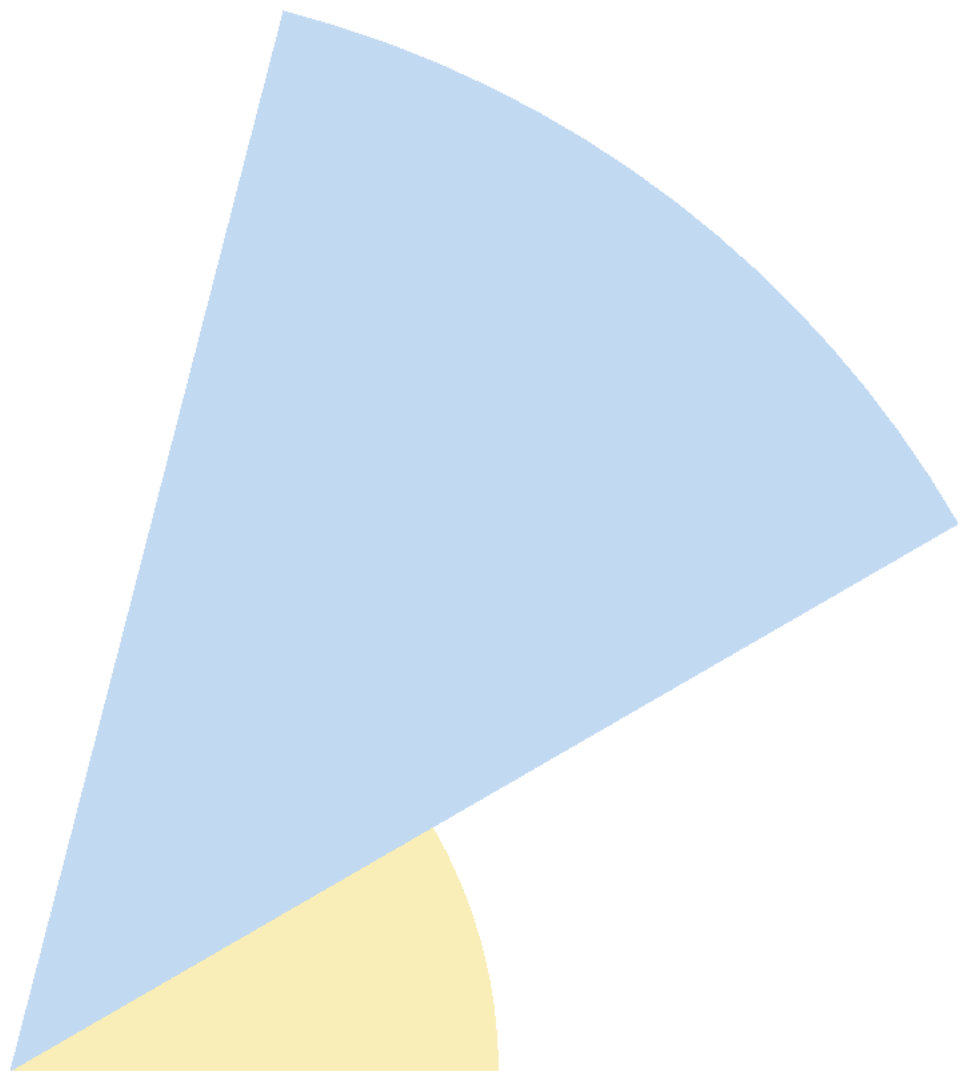


La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques



La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques

La pauvreté recouvre une pluralité de situations qui peut être illustrée à travers six profils de ménages pauvres. Les retraités pauvres se situent plutôt dans les territoires ruraux tandis que les ménages jeunes pauvres sont fréquemment dans les territoires les plus urbanisés. Les ménages insérés sur le marché du travail mais pauvres résident particulièrement dans certaines intercommunalités rurales des Hautes-Alpes. Les ménages pauvres non insérés sur le marché du travail se distinguent selon le statut d'occupation de leur logement : ceux habitant un logement social sont plus souvent présents dans les grands centres urbains des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse ; les locataires du parc privé, très présents dans la région, résident plus fréquemment dans les départements littoraux, et les propriétaires davantage dans les trois départements alpins et le Var.

La pauvreté monétaire peut être liée à une variété de facteurs et de situations personnelles ou professionnelles : faiblesse (voire absence) des revenus d'activité selon le degré d'insertion sur le marché du travail, faible niveau de retraite, charges familiales, etc.

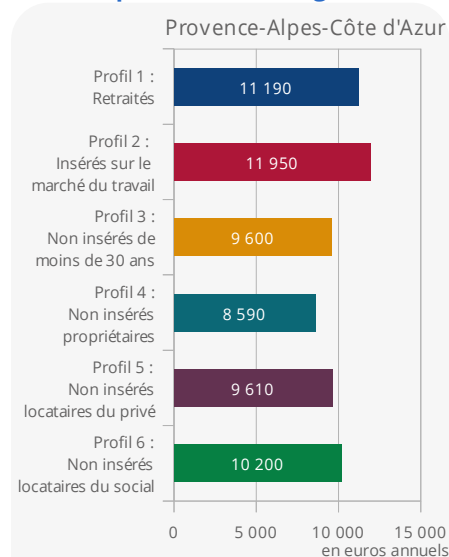
Six profils socio-démographiques de ménages pauvres se dégagent. Dans un profil, le niveau de vie des ménages repose essentiellement sur les revenus d'activité, dans d'autres sur les prestations sociales ; certains profils correspondent à des catégories d'âge particulières (jeunes, retraités) ou à différents statuts d'occupation du logement (propriétaires, locataires).

Le premier axe de différenciation entre les ménages pauvres est le lien à l'emploi. Bien que le risque de pauvreté décroisse avec l'âge, la part de ménages retraités parmi les ménages pauvres est forte en Provence-Alpes-Côte d'Azur, région où la part de seniors est élevée. Les ménages retraités (profil 1) représentent 30,4 % des ménages pauvres, soit 21,5 % de la population pauvre ▶ **figure 1a**. Les ménages pauvres percevant des revenus du travail avec un seuil fixé par convention à un demi SMIC par adulte, sont qualifiés d'« insérés sur le marché du travail » (profil 2). Ils représentent 16,5 % des ménages pauvres ; leur part dans la population pauvre est plus élevée (21,4 %) du fait de nombreuses familles avec enfant(s). Les autres profils renvoient à des ménages non insérés dans l'emploi et représentent plus de la moitié des ménages pauvres. Le troisième profil correspond aux ménages pauvres dont le référent a moins de 30 ans non insérés dans l'emploi. Il représente 8,1 % des ménages pauvres, concernés par des thématiques spécifiques de formation et d'entrée sur le marché du travail.

En dehors du critère d'âge, on distingue trois profils selon le statut d'occupation du logement parmi les non-insérés sur le marché du travail : les propriétaires (profil 4), qui représentent 9,6 % des ménages pauvres, les locataires du privé (profil 5), avec 22,8 % des ménages pauvres, et les locataires du parc social (profil 6), avec 12,5 % des ménages pauvres. Les deux derniers profils rassemblent 54,8 % des enfants pauvres de la région.

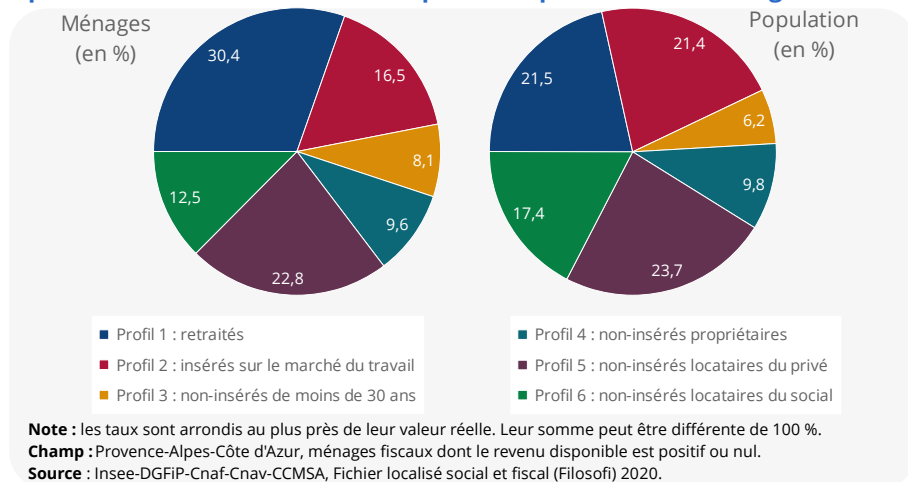
Les personnes vivant dans un ménage pauvre inséré dans l'emploi ont le niveau de vie médian le plus élevé ▶ **figure 1b**. Viennent ensuite les retraités. À l'inverse, le niveau de vie médian est minimal pour les personnes des ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires. Ce moindre niveau de vie doit cependant être relativisé dans la mesure où certains ménages propriétaires n'ayant plus d'emprunt à rembourser ont moins de dépenses contraintes liées au logement.

▶ **1b. Niveau de vie médian selon les six profils dans la région**



Champ : personnes vivant dans un ménage fiscal dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

▶ **1a. Répartition des ménages et de la population en situation de pauvreté monétaire selon les six profils de pauvreté dans la région**



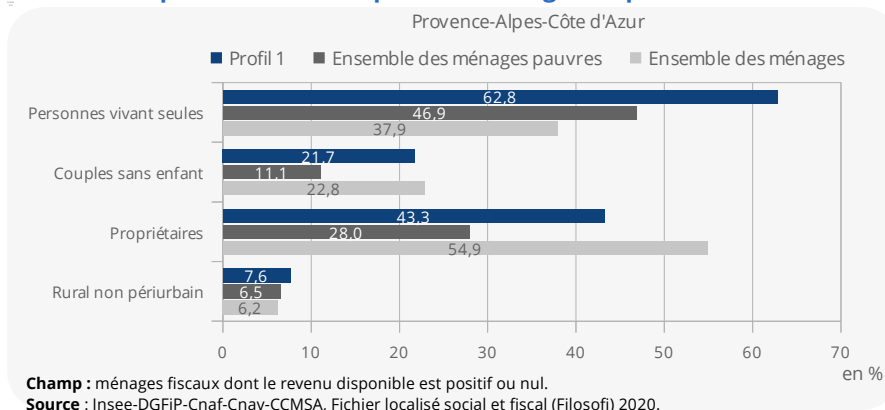
Des retraités pauvres plus nombreux dans la région (30,4 % des ménages pauvres)

Le premier profil identifié recouvre les ménages pauvres retraités, pour qui il n'y a plus de question d'insertion sur le marché du travail. Les revenus disponibles de cette catégorie reposent ainsi principalement sur les pensions, retraites et rentes, à hauteur de 76,5 % dans la région, et relativement peu sur les prestations sociales comparé aux autres ménages pauvres.

Dans la région, comme sur le reste du territoire national, ce profil se singularise par une part importante de ménages constitués de personnes vivant seules (62,8 % contre 46,9 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et de couples sans enfant à charge (21,7 % contre 11,1 %) ▶ **figure 2a**. Ainsi, même si ce profil regroupe 30,4 % des ménages pauvres, il représente seulement 21,5 % de la population pauvre. Par ailleurs, la part des ménages propriétaires de leur logement, ainsi que celle des ménages habitant une commune rurale non périurbaine, est plus élevée dans ce profil que dans l'ensemble des ménages pauvres.

Ce profil est surreprésenté dans la région (+3,1 points) en lien avec une forte présence de ménages âgés. Au niveau national, ce profil est relativement plus présent en Corse et dans les départements du Massif-Central (Cantal, Creuse) ▶ **figure 2b**.

▶ 2a. Principales caractéristiques des ménages du profil 1



Les Bouches-du-Rhône, très peuplées, regroupent plus du tiers des ménages retraités pauvres de la région. Mais comme la population y est plus jeune, la part des retraités parmi les ménages pauvres est plus faible. Ils sont sous représentés à Aix-en-Provence et Marseille (avec une part autour de 24 %). Parmi eux, les locataires sont largement majoritaires, en particulier dans le parc social, et la part des personnes seules est plus élevée.

Les Alpes-Maritimes concentrent près du quart des ménages retraités pauvres de la région. Ces retraités sont en moyenne plus âgés et sont plus souvent locataires d'un logement du parc privé situé dans une zone très urbanisée.

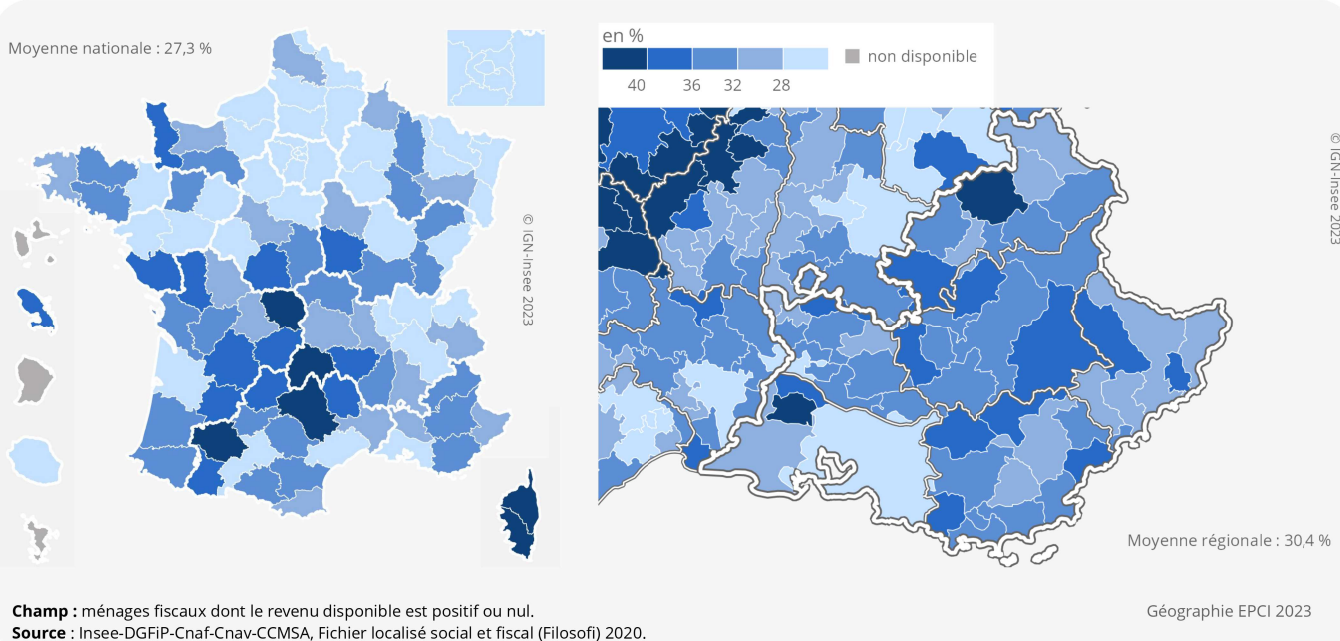
En Vaucluse, les ménages retraités pauvres sont plus jeunes, plus du quart d'entre eux sont des couples sans enfant et sont plus présents dans le parc locatif social.

Les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes et le Var concentrent une population plus âgée : les ménages retraités pauvres sont donc légèrement surreprésentés. Dans les Alpes, les retraités vivent plus souvent seuls et sont plus souvent propriétaires.

Les intercommunalités qui présentent une part importante de ménages retraités pauvres - plus d'un ménage pauvre sur trois - se situent principalement dans les territoires ruraux des arrières-pays et des Alpes. La part de ménages constitués de personnes seules y est bien plus élevée et les ménages sont très majoritairement propriétaires de leur logement.

Dans le Var, les intercommunalités très urbanisées de Sud-Sainte-Baume et d'Estérel-Côte d'Azur Agglomération regroupent également une proportion élevée de ménages retraités pauvres.

▶ 2b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 1, par département et EPCI



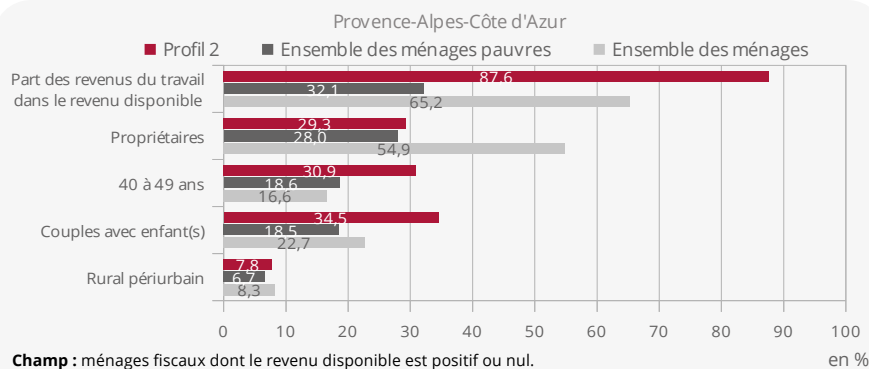
Des ménages pauvres mais insérés dans l'emploi (16,5 % des ménages pauvres)

La question du rapport à l'emploi est centrale dans les politiques publiques de lutte contre la pauvreté. Le profil 2 est caractéristique des ménages qui travaillent mais dont les charges familiales sont telles que leur niveau de vie reste inférieur au seuil de pauvreté. Leurs revenus dépendent ainsi très majoritairement de leur activité professionnelle, salariée ou non, et relativement peu de prestations sociales, en dehors du volet familial. Dans la région, la part de leurs revenus du travail (salaires, traitements, revenus non salariés) dans le revenu disponible (87,6 %) est 2,7 fois supérieure à celle de l'ensemble des ménages pauvres (32,1 %) ▶ **figure 3a**.

Ce profil se caractérise par une forte présence des couples avec enfant(s) (34,5 % contre 18,5 % pour l'ensemble des ménages pauvres), notamment de trois enfants ou plus. C'est, avec celles des ménages locataires non insérés dans l'emploi, la catégorie qui regroupe la plus forte proportion d'enfants en situation de pauvreté (27,1 %).

Par ailleurs, ces ménages sont un peu plus fréquemment propriétaires de leur logement et résident un peu plus souvent dans une commune rurale périurbaine que l'ensemble des ménages pauvres de la région. La part des ménages dont le référent est

▶ 3a. Principales caractéristiques des ménages du profil 2



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul. Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

âgé de 40 à 49 ans est elle aussi plus marquée.

Ce profil est un peu moins présent dans la région qu'au niveau national (16,5 % des ménages pauvres contre 18,7 %). Il est sur-représenté dans les départements franciliens situés au-delà de la première couronne, ainsi qu'à l'est du Rhône (Ain, Isère, Savoie et Haute-Savoie) ▶ **figure 3b**.

Dans la région, ces ménages ne sont sur-représentés que dans les Hautes-Alpes (20 % des ménages pauvres) avec une proportion plus importante de personnes seules et de familles monoparentales.

En Vaucluse en revanche, la part des couples avec enfant(s) est plus forte qu'en moyenne régionale, notamment ceux avec trois enfants ou plus.

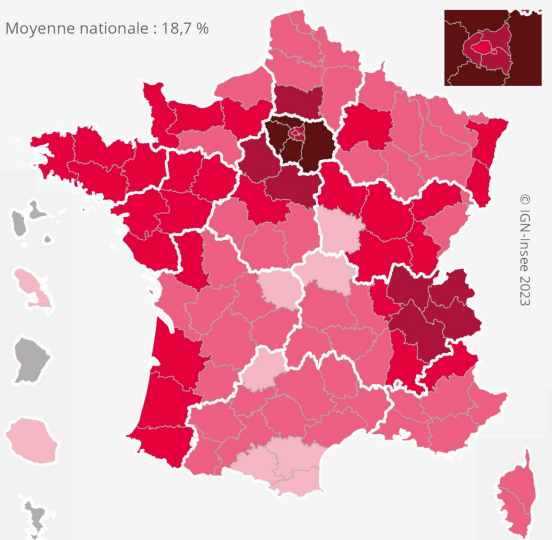
Ces ménages sont particulièrement présents dans certaines intercommunalités rurales des Hautes-Alpes (Pays des Écrins, Guillestrois et Queyras) ou de Vaucluse (Aygues-Ouvèze en Provence, Sud-Luberon).

Ce profil est aussi sur-représenté dans certaines intercommunalités plus urbanisées des Alpes-Maritimes (Riviera Française, Pays de Grasse, Pays des Paillons), du Var (Vallée du Gapeau, Porte des Maures) ou des Hautes-Alpes (Briançonnais).

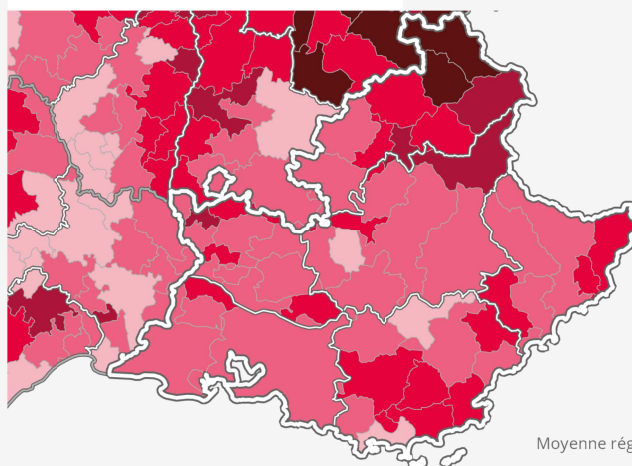
Ce profil est moins présent dans les métropoles d'Aix-Marseille et de Toulon. Leur part est particulièrement basse à Toulon (13,2 %) et Marseille (13,7 %).

▶ 3b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 2, par département et EPCI

Moyenne nationale : 18,7 %



en %
24 21 18 15 non disponible



Moyenne régionale : 16,5 %

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul. Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

Géographie EPCI 2023

Des jeunes non insérés, en début de vie active ou étudiants (8,1 % des ménages pauvres)

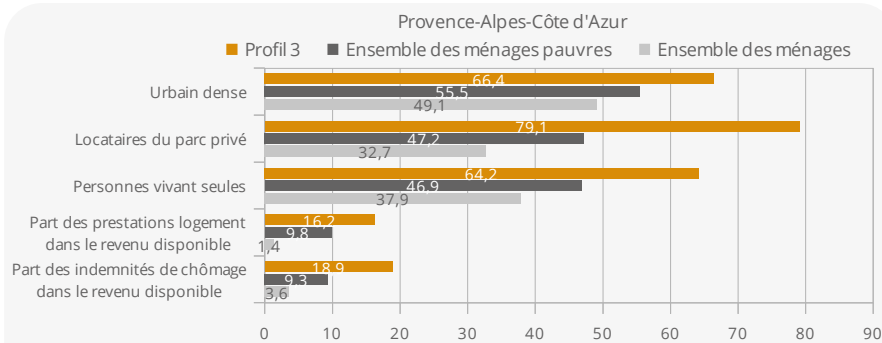
Ce profil regroupe les ménages jeunes (dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans) non insérés sur le marché du travail. Ces jeunes sont possiblement en phase d'insertion professionnelle, avec des situations d'emploi intermittent ou peu rémunéré. Ils peuvent faire face à des dépenses d'installation pour résider dans un lieu proche de leur travail, et sont un des publics cibles des politiques publiques en matière de formation. Les étudiants vivant en autonomie financière s'inscrivent également dans cette population.

Ce profil rassemble majoritairement des personnes vivant seules (64,2 % des ménages contre 46,9 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et locataires dans le parc privé (79,1 % des ménages contre 47,2 %) ▶ **figure 4a**. Cette population réside principalement dans les territoires les plus urbanisés.

Par rapport à l'ensemble des ménages pauvres, leurs revenus dépendent relativement plus des prestations sociales (48,2 % du revenu disponible), essentiellement des minima sociaux et prestations logement, ainsi que des indemnités de chômage (18,9 % du revenu disponible).

Ce profil se retrouve en priorité dans les départements abritant des grandes métropoles ▶ **figure 4b**.

▶ 4a. Principales caractéristiques des ménages du profil 3



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

Ce profil est moins présent en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'au niveau national (8,1 % des ménages pauvres contre 10,6 %) car la part des ménages jeunes est plus basse dans la région. Plus fréquent dans les territoires les plus urbanisés, il concerne 9,5 % des ménages pauvres dans les Bouches-du-Rhône et 7,7 % dans les Alpes-Maritimes. Il est en revanche un peu moins présent dans le Var, le Vaucluse, les Hautes-Alpes (environ 7 %) ainsi que dans les Alpes-de-Haute-Provence (6,1 %).

Les trois métropoles régionales (Aix-Marseille-Provence, Toulon-Provence-Méditerranée et Nice Côte d'Azur) et le Grand Avignon regroupent 71 % des ménages jeunes en situation de pauvreté, soit une proportion bien plus élevée que l'ensemble des ménages (59 %). Ce profil est particulièrement présent parmi les ménages pauvres d'Aix-en-Provence (17,5 %).

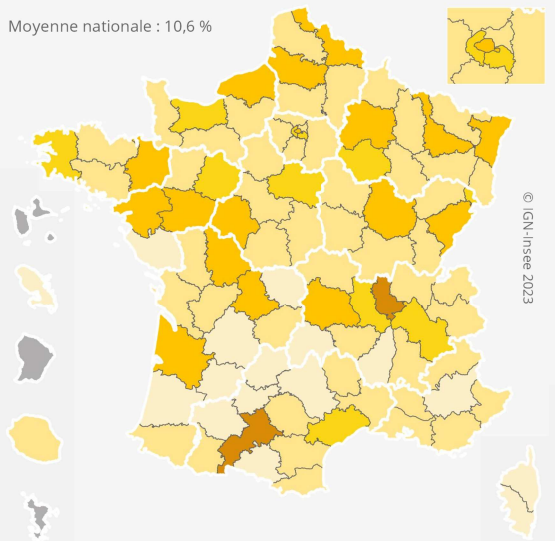
Ce profil est aussi plus fortement présent dans les intercommunalités de Gap-Tallard-Durance et de la Dracénie.

Si dans le Grand Avignon et dans les métropoles d'Aix-Marseille et de Toulon le revenu de ces ménages dépend pour moitié des prestations sociales, il est en revanche plus dépendant des revenus du travail dans la métropole niçoise et des revenus du travail et des prestations chômage à Gap-Tallard-Durance et dans la Dracénie.

Bien que la grande majorité des jeunes en situation de pauvreté vivent seuls, les familles monoparentales sont toutefois un peu plus fréquentes dans la métropole marseillaise, notamment celles avec plusieurs enfants. À Avignon et Gap, ce sont les couples avec enfant(s) qui sont légèrement surreprésentés tandis que la proportion de personnes seules est bien plus forte dans la métropole niçoise.

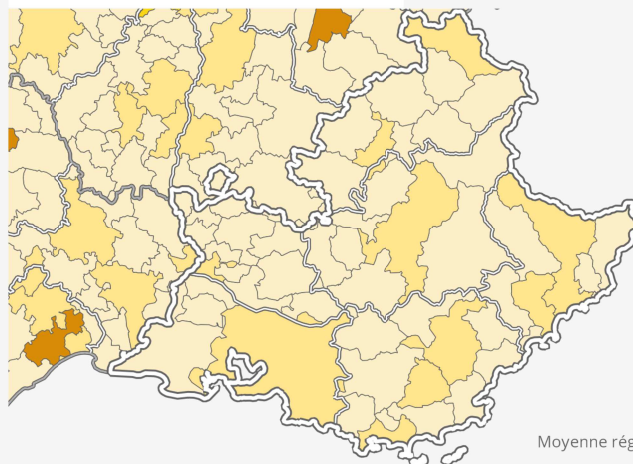
▶ 4b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 3, par département et EPCI

Moyenne nationale : 10,6 %



en %

16 13 10 7 non disponible



Moyenne régionale : 8,1 %

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

Géographie EPCI 2023

Des ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires (9,6 % des ménages pauvres)

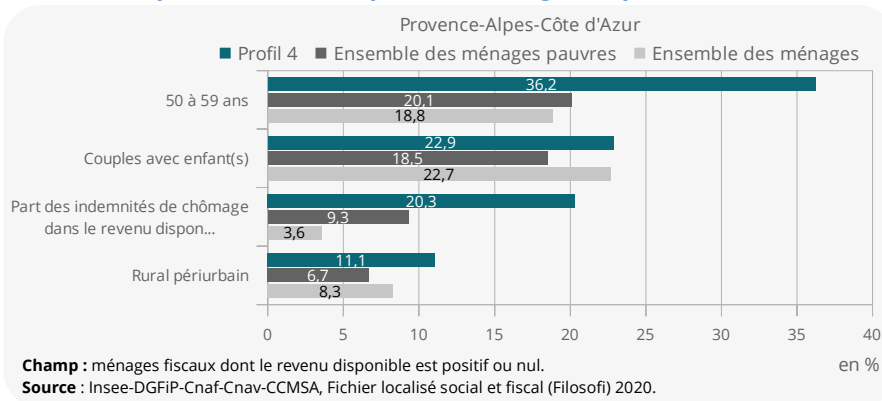
Le profil 4 regroupe les ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement. Ce profil est relativement âgé : 36,2 % des référents de ménages ont entre 50 et 59 ans. Ce profil est davantage composé de couples avec enfant(s) que l'ensemble des ménages pauvres de la région (22,9 % contre 18,5 %) ▶ **figure 5a**. Les familles sont le plus souvent composées d'un ou deux enfants, et ce profil regroupe ainsi 8,7 % des enfants pauvres de la région.

La décomposition des revenus montre que ce profil rassemble des indépendants (artisans, commerçants, agriculteurs exploitants...), qui sont néanmoins peu ou pas insérés dans l'emploi, dégagant peu de revenus de leur activité. Les indemnités de chômage occupent une part importante de leur revenu disponible (20,3 %).

Par ailleurs, ces ménages sont relativement plus nombreux à résider dans une commune rurale périurbaine (11,1 %) que l'ensemble des ménages pauvres (6,7 %).

À l'échelle de la France, ce profil est relativement plus présent dans les départements au Sud et à l'Ouest du Massif Central (Creuse, Dordogne, Lot, Ariège) ▶ **figure 5b**.

▶ 5a. Principales caractéristiques des ménages du profil 4



Provence-Alpes-Côte d'Azur est une des régions françaises qui compte le moins de propriétaires. Néanmoins la proportion de propriétaires non insérés dans l'emploi parmi les ménages pauvres (9,6 %) est proche de la moyenne nationale (9,5 %).

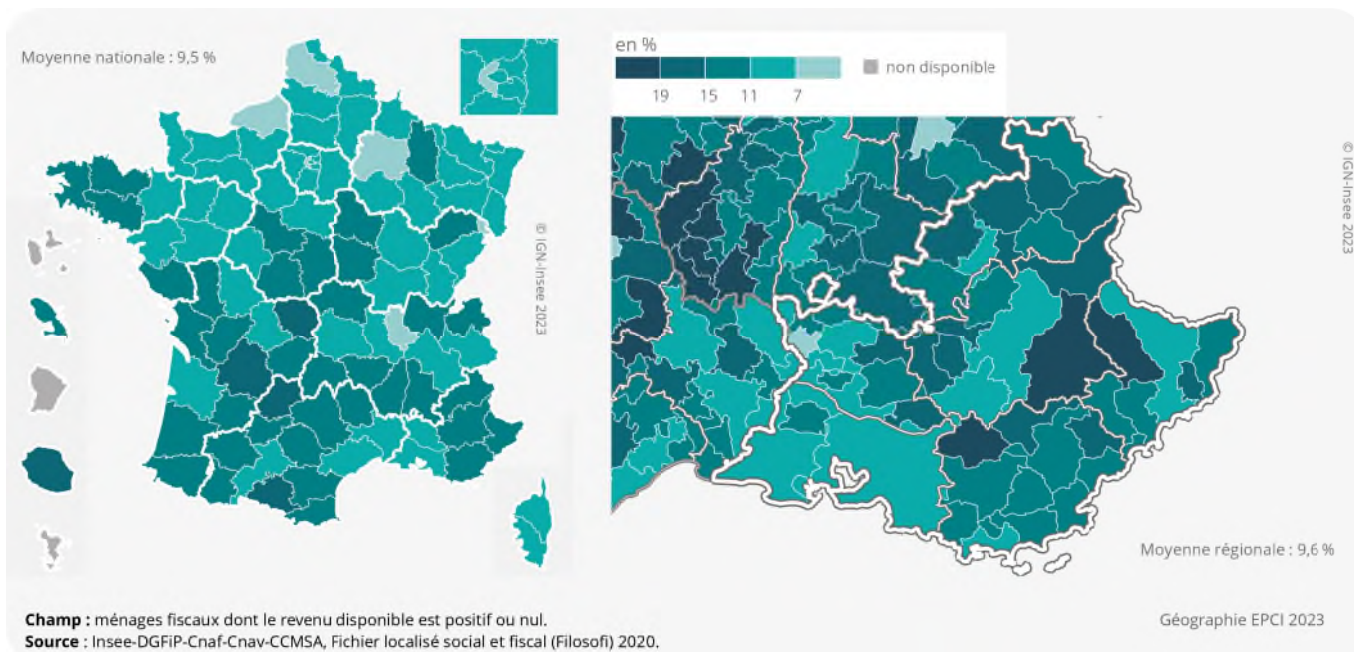
Ces ménages sont particulièrement présents dans les trois départements alpins et le Var.

Ce profil représente une forte proportion des ménages pauvres des intercommunalités rurales des arrières pays des Alpes-Maritimes (Alpes d'Azur, Pays des Paillons) et du Var (Provence Verdon, Lacs et Gorges du Verdon) mais également des intercommunalités rurales alpines (Pays des Écrins, Champsaur-Valgaudemar, Guillestrois et Queyras).

Dans ces territoires en particulier, la part des revenus liés au travail est plus élevée et la part des indemnités chômage y est d'ailleurs plus faible que pour l'ensemble des ménages propriétaires pauvres de la région.

La part des ménages propriétaires parmi les ménages pauvres est plus faible dans les métropoles hormis dans la métropole niçoise qui se distingue avec une surreprésentation de ménages propriétaires pauvres (10,4 % des ménages pauvres). Elle est ainsi bien plus basse dans les communes de Marseille (6,1 %), Toulon (6,3 %) ou Aix-en-Provence (7,0 %).

▶ 5b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 4, par département et EPCI



Des ménages pauvres locataires du privé et souvent dépendants des transferts sociaux (22,8 % des ménages pauvres)

Le cinquième profil de pauvreté est celui des ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc privé. Il se caractérise par une surreprésentation des ménages dont le référent fiscal est âgé de 30 à 39 ans (31,7 % contre 15,4 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région)

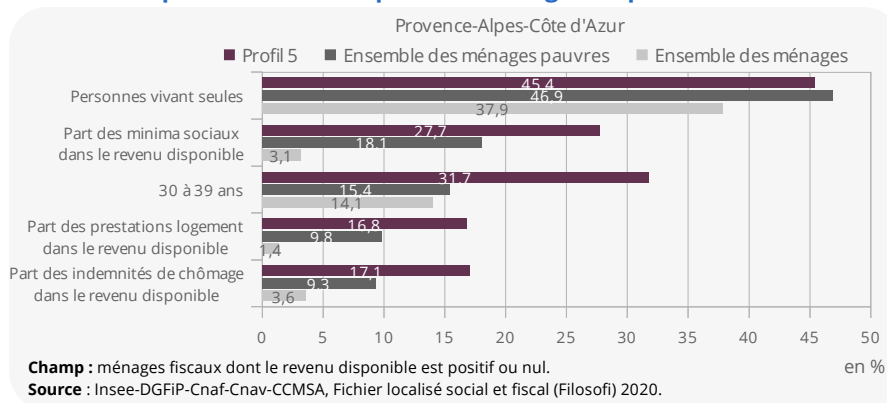
► **figure 6a.**

Ce profil regroupe des personnes occupant seules leur logement (45,4 % des ménages, majoritairement des hommes), mais aussi des familles monoparentales et des couples avec enfant(s) de telle sorte que 28,7 % des enfants pauvres se trouvent dans ce groupe.

Les revenus disponibles de ces ménages se distinguent de ceux des autres ménages sous le seuil de pauvreté de la région par une part plus importante des minima sociaux (27,7 % contre 18,1 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région), des indemnités de chômage (17,1 % contre 9,3 %) et des prestations logement (16,8 % contre 9,8 %). Par ailleurs, 29,1 % de ces ménages déclarent des revenus négatifs ou nuls – avant redistribution.

Ce profil se retrouve surtout sur le pourtour méditerranéen, en Corse et en outre-mer en Martinique et à La Réunion ► **figure 6b.**

► 6a. Principales caractéristiques des ménages du profil 5



Provence-Alpes-Côte d'Azur est la région française où ce profil est le plus représenté. Les ménages pauvres locataires du parc privé constituent près du quart des ménages pauvres de la région (22,8 % contre 16,8 % en France).

Cette forte proportion s'explique en partie par la composition du parc de logements de la région. Le parc social y est moins développé qu'ailleurs au regard du nombre de personnes en situation de pauvreté.

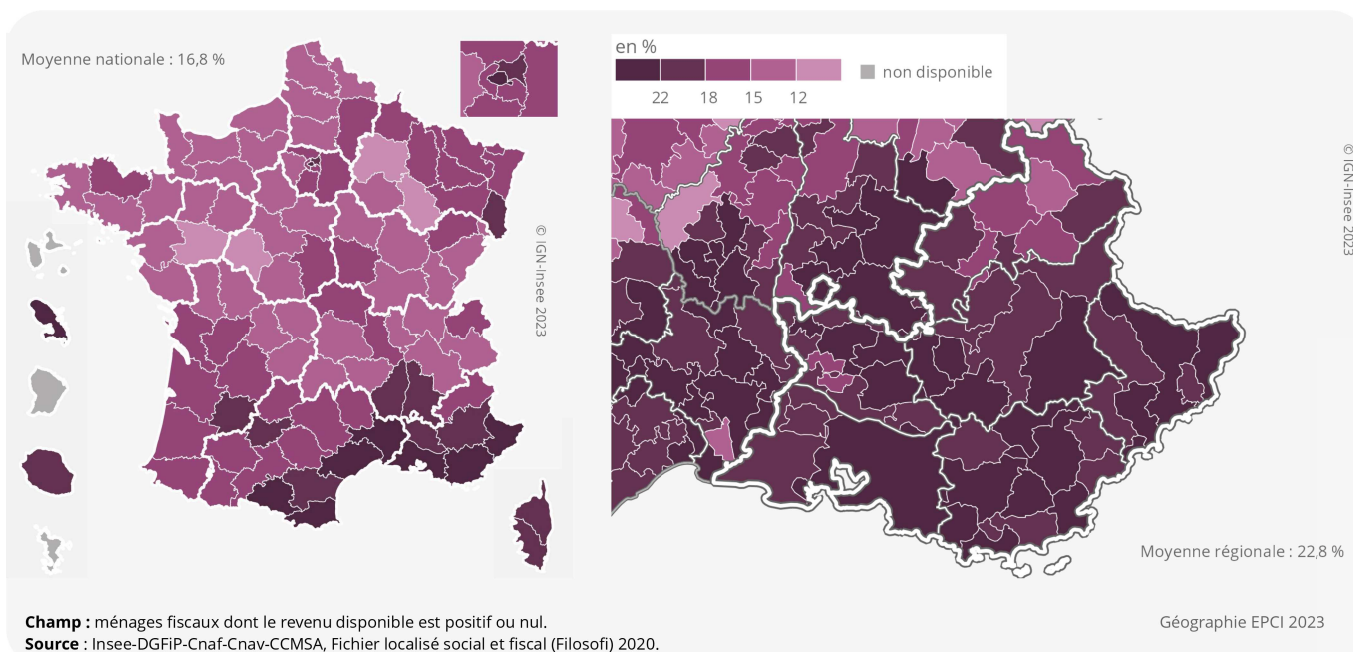
Ce profil est ainsi surreprésenté dans les intercommunalités très urbanisées des Bouches-du-Rhône, des Alpes-Maritimes et du Var. En particulier, les trois métropoles régionales regroupent 59 % des ménages de ce profil de la région contre 55 % de l'ensemble des ménages. La part du profil diffère

cependant sensiblement selon la commune : s'il représente moins d'un ménage pauvre sur cinq à Aix-en-Provence (19,6 %), il est sur-représenté à Marseille (27,5 %), Nice et Toulon (25,6 % dans les deux cas).

Ce profil est également très présent dans les intercommunalités de Cannes Pays de Lérins, de la Riviera Française et de Sophia-Antipolis dans les Alpes-Maritimes ainsi que dans la Dracénie et le Golfe de Saint-Tropez dans le Var.

Même si le nombre de ménages concernés est bien plus faible que dans les grandes intercommunalités, ce profil est aussi surreprésenté dans les territoires ruraux du Ventoux-Sud et d'Aygues-Ouvèze en Vaucluse, du Pays de Banon dans les Alpes-de-Haute-Provence ou dans les Lacs et Gorges du Verdon dans le Var.

► 6b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 5, par département et EPCI



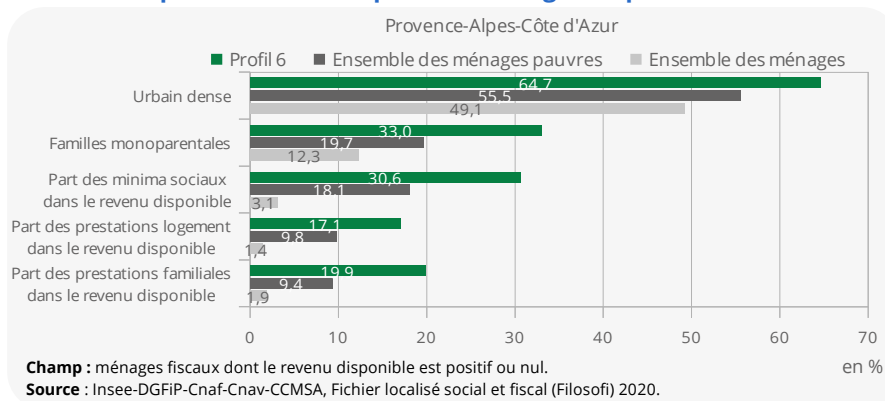
Des ménages pauvres non insérés dans l'emploi résidant dans un logement social (12,5 % des ménages pauvres)

Le profil 6 regroupe les ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc social. Dans la région, 26,1 % des enfants pauvres appartiennent à ce profil du fait d'une part importante de familles avec enfant(s), notamment des familles nombreuses (trois enfants ou plus). Les familles monoparentales représentent 33,0 % des ménages de ce profil, contre 19,7 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région ▶ **figure 7a**.

Ce profil de pauvreté est caractéristique des territoires les plus denses, avec 64,7 % des ménages résidant dans une commune urbaine dense contre 55,5 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région.

La part des prestations sociales dans le revenu disponible est parmi les plus élevées par rapport aux autres profils de pauvreté. En effet, dans la région les revenus disponibles de ces ménages se composent à 30,6 % de minima sociaux (contre 18,1 % pour l'ensemble des ménages pauvres), à 19,9 % de prestations familiales (9,4 % pour l'ensemble des ménages pauvres) et à 17,1 % de prestations logement (9,8 % pour l'ensemble des ménages pauvres). Comme pour le profil des ménages non insérés locataires du privé, près d'un ménage sur trois déclare des revenus négatifs ou nuls – avant redistribution.

▶ 7a. Principales caractéristiques des ménages du profil 6



Les ménages de ce profil se trouvent surtout dans les territoires abritant le plus de logements sociaux, notamment le long de la façade de la Manche, et dans les départements du Nord et de l'Est de la France ▶ **figure 7b**. Ce profil est sous représenté dans la région comparé au niveau national (respectivement 12,5 % et 17,2 %) en raison de la faible offre de logement social.

Dans la région, les départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse disposent d'une part plus importante de logements sociaux. C'est ainsi dans ces deux départements que résident le plus de ménages de ce profil. La seule métropole d'Aix-Marseille-Provence regroupe la moitié des ménages pauvres résidant dans un logement social de la région. Ils sont ainsi plus présents à Marseille (17,5 % des ménages pauvres) et dans une moindre mesure à Aix-en-Provence (14,5 %).

La part de ce profil est deux fois moindre dans la métropole de Nice Côte d'Azur qu'au niveau régional, en lien avec la faiblesse du logement social. Ce profil est ainsi moins présent à Nice (9,5 %) que dans les autres grandes communes de la région.

L'intercommunalité du Grand Avignon est celle où la part de ces ménages parmi les ménages pauvres est la plus élevée : trois ménages pauvres sur dix et quatre enfants pauvres sur dix.

Les ménages pauvres non insérés sur le marché du travail résidant dans un logement social sont aussi surreprésentés dans la métropole Toulon-Provence-Méditerranée. Dans ce territoire, tout comme dans la métropole marseillaise, la part des revenus liés aux prestations sociales est plus forte, avec 70 % du revenu disponible.

▶ 7b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 6, par département et EPCI

